



Faculté des arts et des sciences  
Département de mathématiques et de statistique

Programmes en  
mathématiques

**GUIDE**  
**du 3<sup>e</sup> cycle\***

**DOCTORAT EN MATHÉMATIQUES**  
**(3-190-1-0)**  
**90 crédits**

**2026-2027**

*\*Dans ce document, le masculin est utilisé sans discrimination dans le seul but d'alléger le texte.*

**BIENVENUE  
AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES EN MATHÉMATIQUES  
DU DÉPARTEMENT DE MATHÉMATIQUES ET DE STATISTIQUE**

**Guide des études en mathématiques**

Ce guide a été conçu comme un outil dont les renseignements pratiques devront être complétés par la lecture des documents officiels émis par l'Université de Montréal (**UdeM**), dont le [Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales](#).

**Études supérieures en mathématiques**

Les études en mathématiques sont rattachées au [Département de mathématiques et de statistique \(DMS\)](#). Le DMS est lui-même intégré à la Faculté des arts et des sciences (**FAS**), et, pour ce qui est des programmes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, il relève des études supérieures et postdoctorales (**ESP**). Une grande variété de [cours avancés](#) est proposée en mathématiques pures et appliquées. Le grand nombre d'[activités scientifiques](#) à Montréal ainsi que la qualité de nos cours hissent nos programmes parmi les meilleurs en Amérique du Nord.

**PERSONNES RESSOURCES**

**Responsable du comité des études supérieures en mathématiques (CÉS-MAT)**

Robert Gwyn Owens [ces-math@dms.umontreal.ca](mailto:ces-math@dms.umontreal.ca)

Bureau : Pavillon André-Aisenstadt (2920, chemin de la Tour), bureau AA-4155

**Technicienne en gestion des dossiers étudiants (TGDE)**

Marie Lyne Martel [tgdesup@dms.umontreal.ca](mailto:tgdesup@dms.umontreal.ca)

**Technicienne en administration (TA)**

Rozanie Jean Bryce Joseph [administration@dms.umontreal.ca](mailto:administration@dms.umontreal.ca)

Bureau : Pavillon André-Aisenstadt (2920, chemin de la Tour), bureau AA-5153

**Responsable en informatique**

Michele Nasoni [nasoni@dms.umontreal.ca](mailto:nasoni@dms.umontreal.ca)

Bureau : Pavillon André-Aisenstadt (2920, chemin de la Tour), bureau AA-5221

**COMMUNICATIONS AVEC LE DMS ou L'UdeM**

Les étudiants doivent toujours **utiliser leur adresse institutionnelle** ([prenom.nom@umontreal.ca](mailto:prenom.nom@umontreal.ca)) lorsqu'ils communiquent avec le personnel administratif et les enseignants de l'UdeM. De plus, ils doivent toujours indiquer leur **numéro de matricule** (ex. 20161234).

## Aide-mémoire des échéances et exigences importantes

Exigences	Échéances
Confirmation de l'inscription à chaque session du programme ( <b>avec ou sans cours</b> )	Chaque début de trimestre (automne, hiver, été).
Inscription aux cours	Chaque début de trimestre de la scolarité (automne, hiver).
Choix d'un directeur de recherche	Au plus tard au moment de l'admission.
Plan global d'études	À remplir via l'onglet « Plan global d'études » dans votre <i>Centre étudiant</i> avant la fin du 1 <sup>er</sup> trimestre.
Enregistrement du sujet de recherche	Avant la fin du 3 <sup>e</sup> trimestre de scolarité. Contactez la TGDE pour obtenir le formulaire qui devra lui être retourné une fois rempli.
Épreuve générale en mathématiques de la partie écrite de l'examen général de synthèse	Janvier, au début du 2 <sup>e</sup> trimestre (ou 3 <sup>e</sup> trimestre) pour ceux admis à l'automne (ou à l'été). Mai, au début du 2 <sup>e</sup> trimestre pour ceux admis à l'hiver.
Choix du sujet de l'épreuve spécialisée de la partie écrite de l'examen général de synthèse	Au plus tard en mars du 2 <sup>e</sup> trimestre (ou du 3 <sup>e</sup> trimestre) pour ceux admis à l'automne (ou à l'été). Au plus tard en août du 3 <sup>e</sup> trimestre pour ceux admis à l'hiver.
Épreuve spécialisée de la partie écrite de l'examen général de synthèse	Mai, au début du 3 <sup>e</sup> trimestre (ou 4 <sup>e</sup> trimestre) pour ceux admis à l'automne (ou à l'été). Octobre, au milieu du 4 <sup>e</sup> trimestre pour ceux admis à l'hiver.
Partie orale de l'examen général de synthèse	Avant la fin du 6 <sup>e</sup> trimestre. Cet examen peut avoir lieu dès le 3 <sup>e</sup> trimestre. Un document écrit (25 à 30 pages) doit être remis à la TGDE au moins 3 semaines à 1 mois avant l'examen.
S'il y a lieu, demandes liées à la rédaction de la thèse (par articles, en anglais).	Au moins trois mois avant le dépôt.
Avis de dépôt de la thèse	Deux mois avant le dépôt.
Nomination du jury (sauf le représentant du doyen)	Le jury est nommé par la FAS après que le formulaire approprié lui a été transmis par la TGDE. L'étudiant n'est pas consulté sur la composition du jury.
Dépôt de la thèse (avec l'accord du directeur de thèse)	Avant la fin de la 5 <sup>e</sup> année ou l'équivalent à demi-temps.
Corrections de la thèse	Après la remise par le jury du formulaire approprié lorsqu'il juge que des corrections sont requises.
Nomination du représentant du doyen	Environ un mois après que la TGDE ait reçu le formulaire signé par le jury de la recommandation soutenance et le rapport de l'examineur externe. Il est nommé par la FAS.
Soutenance de la thèse	<b>Environ un mois et demi après que la TGDE ait reçu le formulaire signé par le jury de la recommandation soutenance et le rapport de l'examineur externe.</b>
Dépôt final de la thèse sur papyrus	Après que la TGDE ait reçu le formulaire d'acceptation de la thèse suite à la soutenance du président du jury.

# Inscription et choix de cours

## Confirmation de l'inscription à tous les trimestres du programme

Les étudiants doivent être **inscrits tous les trimestres**. La confirmation du choix du statut doit être transmise à la TGDE via le formulaire d'inscription disponible dans le *Centre étudiant* avant le début de chaque trimestre. Plus précisément, ils devront confirmer si leur statut est « en scolarité » ou « en rédaction », et s'ils sont à « temps plein » ou « demi-temps ». Exceptionnellement, les étudiants peuvent demander un congé ou une suspension (voir le règlement pédagogique plus loin) :

- **Statut « en scolarité »** : Les étudiants sont inscrits en scolarité tant qu'ils n'ont pas satisfait à toutes les exigences de la scolarité :
  - Avoir réussi tous les crédits de cours requis dans leur programme.
  - Avoir réussi leur examen général de synthèse (la partie écrite [2 épreuves] et la partie orale).
  - Avoir déposé leur formulaire d'enregistrement de projet de recherche.
  - Avoir été inscrit à 6 trimestres à plein temps ou l'équivalent.
  
- **Statut « en rédaction »** : Pour être inscrits au statut en rédaction, les étudiants doivent avoir satisfait toutes les exigences de la scolarité. Les frais de scolarité sont beaucoup moins élevés avec ce statut.
  
- **Temps plein/demi-temps** : L'inscription au doctorat peut se faire à temps plein ou à demi temps. Ce statut ne dépend pas, comme au 1<sup>er</sup> cycle, du nombre de crédits de cours auquel les étudiants sont inscrits. Ainsi, ils peuvent être à temps plein sans être inscrits à un cours. **L'inscription à temps plein est obligatoire pour bénéficier de la politique de financement intégré.**

## Inscriptions aux cours

Toute demande d'inscription, d'annulation ou d'abandon de cours doit se faire via le formulaire correspondant, disponible dans la tuile **Vos formulaires** de votre *Centre étudiant*. Les demandes sont soumises à l'approbation du responsable du CÉS-MAT et, le cas échéant, au directeur de recherche.

- **DATES LIMITES DE TRANSACTION** :
  - Annulation/modification d'inscription sans mention dans le relevé de notes :
    - Automne 2026 : 16 septembre
    - Hiver 2027 : 22 janvier
  - Abandon de cours avec mention ABA au relevé de notes :
    - Automne 2026 : 6 novembre
    - Hiver 2027 : 12 mars

Les étudiants ont la responsabilité de vérifier sur leur avis d'admission si des **cours complémentaires** ou **préparatoires** leur sont exigés. Ces cours sont alors inscrits à titre « complémentaire » et, bien qu'ils soient obligatoires, leurs résultats ne sont pas comptabilisés dans le cumul des crédits nécessaires à l'obtention du diplôme.

**Séminaire des étudiants gradués en mathématiques**

Le DMS s'attend à ce que les étudiants participent au Séminaire des étudiants gradués en mathématiques pendant toutes leurs études aux cycles supérieurs en mathématiques. Ce séminaire hebdomadaire est organisé par et pour les étudiants aux cycles supérieurs en mathématiques. Il donne l'occasion aux étudiants de présenter à leurs collègues leurs intérêts de recherche et d'apprendre d'autres sujets.

**Formulaires**

L'étudiant retrouvera les formulaires nécessaires à son cheminement sur les pages des sites suivants :

<https://dms.umontreal.ca/fr/ressources-et-services/ressources-et-formulaires>

<https://esp.umontreal.ca/documentation/#documentation-pour-le-cheminement-et-l-encadrement-aux-cycles-superieurs>

**Cours et horaires**

Les horaires des cours offerts par le DMS peuvent être consultés sur le site :

<https://dms.umontreal.ca/fr/programmes-et-cours/cours-et-horaires>

# Programme

## Cheminements

Le programme de doctorat en mathématiques comprend :

- Un choix entre 3 options :
  - Mathématiques pures,
  - Mathématiques appliquées,
  - Actuariat et mathématiques financières.
- 12 crédits de cours.
- Un examen général de doctorat, divisé en deux parties :
  - Partie écrite : une épreuve générale en mathématiques et une épreuve spécialisée.
  - Partie orale.
- 78 crédits attribués à la thèse.
- Structure du programme : <https://admission.umontreal.ca/programmes/doctorat-en-mathematiques/structure-du-programme>

### ➤ Option Mathématiques pures – Segment 70

- Au moins 12 crédits de cours, dont au moins 8 crédits de cours à option et un maximum de 4 crédits au choix.
  - *Cours à option* : au minimum 8 crédits de cours de cycles supérieurs de sigle MAT (dans le bloc 70A).
  - *Cours au choix* : cours de cycles supérieurs d'autres disciplines ou d'autres universités avec l'approbation du responsable de programme (bloc 70B).
- Thèse et examen général de synthèse: 78 crédits (Bloc 70C).

### ➤ Option Mathématiques appliquées – Segment 71

- Au moins 12 crédits de cours, dont au moins 8 crédits de cours à option et un maximum de 4 crédits au choix.
  - *Cours à option* : au minimum 8 crédits de cours de cycles supérieurs de sigle MAT, ACT ou STT (dans le bloc 71A).
  - *Cours au choix* : cours de cycles supérieurs d'autres disciplines ou d'autres universités avec l'approbation du responsable de programme (bloc 71B).
- Thèse et examen général de synthèse: 78 crédits (Bloc 71C).

### ➤ Option Actuariat et mathématiques financières – Segment 75

- Au moins 12 crédits de cours, dont au moins 6 crédits de cours à option et un maximum de 6 crédits au choix.
  - *Cours à option* : au minimum 6 crédits de cours de cycles supérieurs de sigle ACT, MAT ou STT (dans le bloc 75A).
  - *Cours à option de sigle MAT* : au minimum 8 crédits de cours de cycles supérieurs de sigle MAT (dans le bloc 75B).
  - *Cours au choix* : cours de cycles supérieurs d'autres disciplines ou d'autres universités avec l'approbation du responsable de programme (bloc 75C).
- Thèse et examen général de synthèse: 78 crédits (Bloc 75D).

## Examen général de synthèse

Les étudiants doivent avoir réussi un examen général au plus tard avant la fin du 6<sup>e</sup> trimestre de leur scolarité s'ils sont inscrits à plein temps ou l'équivalent s'ils sont inscrits à demi-temps.

- *Partie écrite* : La partie écrite est constituée de deux examens : une épreuve générale et une épreuve spécialisée dans un des domaines suivants : actuariat, algèbre, analyse, géométrie et topologie, mathématiques appliquées, probabilités. Les étudiants devraient normalement se présenter à :
  - l'épreuve générale :
    - en janvier suivant la fin de son 1<sup>er</sup> trimestre s'ils ont été admis à l'automne ou à l'été,
    - en mai suivant la fin de son 1<sup>er</sup> trimestre s'ils ont été admis à l'hiver;
  - l'épreuve spécialisée :
    - en mai suivant la fin de son 2<sup>e</sup> trimestre s'ils ont été admis à l'automne ou à l'été,
    - en octobre suivant la fin de son 2<sup>e</sup> trimestre s'ils ont été admis à l'hiver.

Les étudiants qui échouent une de ces épreuves ont droit à une reprise.

- *Partie orale* : La partie orale de l'examen porte sur le projet de recherche. Elle a lieu devant un jury normalement constitué de trois membres, dont le directeur de recherche. Les étudiants doivent préalablement remettre à la TGDE un document écrit de 15 à 25 pages au moins 3 semaines à un mois avant la tenue de l'examen.

Pour de l'information plus spécifique sur le contenu des examens, consulter les sites :

<https://dms.umontreal.ca/fr/programmes-et-cours/cycles-superieurs/examen-general-synthese>  
<https://dms.umontreal.ca/fr/programmes-et-cours/cycles-superieurs/examen-general-synthese/matiere-des-epreuves-ecrites-de-l-examen-general-de-synthese>

Vous pouvez aussi communiquer avec le comité responsable d'une épreuve écrite.

<b>Épreuve générale en mathématiques</b>	Jake Levinson, Dmitry Faifman, David McLeod, Egor Shelukhin
<b>Épreuve d'actuariat et mathématiques financières</b>	Raphael Huwylar, Manuel Morales
<b>Épreuve d'algèbre</b>	Matilde Lalin, Leonid Rybnikov
<b>Épreuve d'analyse</b>	Maxime Fortier Bourque, Iosif Polterovich, Egor Shelukhin
<b>Épreuve de mathématiques appliquées</b>	Morgan Craig, Guillaume Lajoie, David McLeod
<b>Épreuve de probabilités</b>	Lucas Benigni, Alexander Fribergh
<b>Épreuve de topologie et géométrie</b>	Dylan Cant, Octav Cornea, Egor Shelukhin

# Rédaction et dépôt de la thèse

## Langue de rédaction

La thèse doit normalement être rédigée en français. Avec l'accord du directeur de recherche, une demande d'autorisation à la rédiger en anglais peut être faite en fournissant un justificatif de cette demande. Elle doit être transmise à [tgdesup@dms.umontreal.ca](mailto:tgdesup@dms.umontreal.ca). Si le responsable de programmes autorise la demande, cette autorisation devra accompagner la thèse au moment du dépôt.

## Présentation de la thèse

La présentation de la thèse doit être conforme aux normes décrites dans le *Guide des mémoires et des thèses* de l'Université de Montréal :

[https://esp.umontreal.ca/fileadmin/esp/documents/Cheminement/CHE\\_GuideMemoiresTheses.pdf](https://esp.umontreal.ca/fileadmin/esp/documents/Cheminement/CHE_GuideMemoiresTheses.pdf)

Afin de faciliter le respect de ces règles de présentation, l'équipe de soutien informatique du DMS a créé un gabarit avec le logiciel LaTeX (*gabaritmem.tex*) et il a fourni des informations sur l'utilisation de ce gabarit et du logiciel LaTeX disponibles sur ce site web :

<https://dms.umontreal.ca/wiki/index.php?title=LaTeX>.

## Thèse par articles

Pour présenter une thèse par articles, les étudiants doivent avoir préalablement reçu une autorisation de leur directeur de recherche et du responsable de programmes (voir l'annexe A du *Guide des mémoires et des thèses*). Ils doivent transmettre leur demande à [tgdesup@dms.umontreal.ca](mailto:tgdesup@dms.umontreal.ca). Il est à noter qu'une thèse par articles est considérée comme écrite en français si toutes les parties autres que les articles sont rédigées en français. Pour chacun des articles à plus d'un auteur, les étudiants doivent obtenir l'accord des coauteurs avant d'inclure ces articles dans la thèse et ils doivent inclure ces accords à la fin de la thèse. Ils doivent également faire état explicitement de leur apport original, indépendant et spécifique à chacun des articles cosignés, et commenter de façon appropriée le rôle joué par tous les coauteurs.

## Avis de dépôt de la thèse

Environ deux mois avant le dépôt de leur thèse, les étudiants doivent remplir le formulaire *Avis de dépôt d'une thèse de doctorat* et le transmettre à [tgdesup@dms.umontreal.ca](mailto:tgdesup@dms.umontreal.ca) :

[https://udemontreal.sharepoint.com/sites/ESP/Documents/Cheminement/Formulaires/gr01-t\\_dyn.pdf](https://udemontreal.sharepoint.com/sites/ESP/Documents/Cheminement/Formulaires/gr01-t_dyn.pdf)

## Dépôt de la thèse

Avec l'accord de leur directeur de recherche, les étudiants déposent leur thèse en transmettant le fichier PDF de leur thèse à [tgdesup@dms.umontreal.ca](mailto:tgdesup@dms.umontreal.ca)

## Dépôt final de la thèse

Après que leur jury aura recommandé l'acceptation de la thèse, les étudiants recevront un message de la TDGE leur expliquant les étapes à suivre pour faire le dépôt final de leur thèse sur le site Papyrus.

# Financement

## Financement intégré sur 4 ans

Le DMS a une politique de financement intégré pour les étudiants inscrits au doctorat à partir de l'automne 2025. Cette politique permet d'assurer un financement minimal garanti de 18000\$ par an pour 4 ans incluant les bourses, les charges d'auxiliaire d'enseignement et les charges de cours. Pour plus d'informations, voir le site : [Financement intégré du DMS](#).

- **Engagements des étudiants afin de bénéficier de la garantie de financement minimal :**
  - Satisfaire les critères d'éligibilité.
  - Soumettre une demande de bourse au CRSNG, FQRNT (régulier ou PBEE) ou FRQS.
  - Divulguer au DMS tous les financements internes et externes obtenus.
  - Accepter un contrat d'auxiliaire d'enseignement (au moins pendant les 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> année) si la maîtrise du français est suffisante.
  
- **Demandes de bourses :** Les étudiants doivent soumettre une demande de bourse avant la fin du 4<sup>e</sup> trimestre à un des organismes subventionnaires suivants : [CRSNG](#), [FRQNT](#) ou [FRQS](#). Ils devraient aussi poser sa candidature pour divers concours de bourses. **L'information sur les différents concours de bourses est généralement transmise par courriel.** Pour plus d'informations, consulter les sites suivants :
  - <https://dms.umontreal.ca/fr/ressources-et-services/soutien-financier>
  - <https://bourses.umontreal.ca/accueil/>
  - <https://esp.umontreal.ca/bourses-et-financement/du-financement-pour-votre-reussite/>
  - <https://esp.umontreal.ca/bourses-et-financement/clinique-des-bourses/>
  - [ISM](#)
  - [Bourses d'excellence des ESP](#)
  - [MITACS](#)
  
- **Charge d'auxiliaires d'enseignement ou de correcteurs**  
Des contrats d'auxiliaire d'enseignement ou de correcteur sont offerts, sur une base sélective, aux étudiants des cycles supérieurs. Les affichages se font en août pour le trimestre d'automne, en décembre pour le trimestre d'hiver et en avril pour le trimestre d'été. L'information sera transmise par courriel aux étudiants (à leur adresse institutionnelle : prenom.nom@umontreal.ca).
  
- **Jalons de progression et bonus :** Des jalons de progression ou d'étapes à réaliser en vue d'écrire une thèse menant à la diplomation. Certains de ces jalons donnent droit à des bonus lorsqu'ils sont atteints au moment prévu. Si la thèse est déposée avant la fin du 14<sup>e</sup> trimestre avec l'accord du directeur de recherche, un bonus de 2000\$ sera versé par la FAS.

### Liste des critères d'éligibilités et des jalons de progression

Année	Critères d'éligibilité	Jalons	Réussir	Bonus
1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir un directeur de recherche.</li> <li>• Être inscrit à temps plein.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compléter son plan global d'études avant la fin du 1er trimestre.</li> <li>• Enregistrer son sujet de thèse avant la fin du 3e trimestre.</li> </ul>		
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• PhD en math: Faire les 2 examens écrits de l'examen général de synthèse.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PhD en math : Réussir les 2 examens écrits de l'examen général de synthèse avant la fin du 3e trimestre.</li> </ul>	500 \$
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• PhD en stat: Faire un examen écrit de l'examen général de synthèse.</li> </ul>		
2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir terminé les cours avec une moyenne d'au moins 2,7/4,3.</li> <li>• Faire une demande de bourse au CRSNG, FRQNT, IRSC ou FRSQ avant la fin du 4e trimestre.</li> <li>• Avoir un directeur de recherche et être inscrit à temps plein.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PhD en stat: Faire les 2 examens écrits de l'examen général de synthèse avant la fin du 4e trimestre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PhD en stat: Réussir les 2 examens écrits de l'examen général de synthèse avant la fin du 4e trimestre.</li> </ul>	500\$
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réussir son examen synthèse avant la fin du 6e trimestre</li> <li>• Présenter les objectifs de sa recherche pour la 3<sup>e</sup> année dans un document en points à puce de 1 à 2 pages qui devra être accepté par son jury d'examen de synthèse avant la fin du 6<sup>e</sup> trimestre.</li> <li>• Avoir suivi un cours de français au Centre de langue de l'UdeM avant la fin du 6e trimestre si non francophone.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réussir son examen synthèse avant la fin du 5e trimestre.</li> </ul>	500\$

3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir réussi son examen synthèse avant la fin du 6<sup>e</sup> trimestre.</li> <li>• Avoir présenté et fait accepter par son jury ses objectifs d'avancement de sa recherche pour la 3<sup>e</sup> année, et ce avant la fin du 6<sup>e</sup> trimestre.</li> <li>• Accepter un contrat d'auxiliaire d'enseignement ou une charge de cours (si la maîtrise du français est suffisante).</li> <li>• Avoir un directeur de recherche et être inscrit à temps plein.</li> </ul>	<p>Présenter l'avancement de sa recherche jusqu'à la 3<sup>e</sup> année, dans un document en points à puce de 1 à 2 pages qui devra être accepté par son jury d'examen de synthèse avant la fin du 9<sup>e</sup> trimestre.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présenter les objectifs de sa recherche pour la 4<sup>e</sup> année, dans un document en points à puce de 1 à 2 pages qui devra être accepté par son jury d'examen de synthèse avant la fin du 9<sup>e</sup> trimestre.</li> <li>• Avoir obtenu des résultats originaux et rédigé l'équivalent d'un premier chapitre de thèse (sauf l'introduction et la conclusion).</li> <li>• Participer activement au séminaire des étudiants gradués.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir atteint les objectifs de sa recherche de la 3<sup>e</sup> année, présentés à la 2<sup>e</sup> année.</li> </ul>	500 \$
4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir présenté et fait accepter par son jury l'avancement de sa recherche jusqu'à la 3<sup>e</sup> année, et ce avant la fin du 9<sup>e</sup> trimestre.</li> <li>• Avoir présenté et fait accepter par son jury ses objectifs d'avancement de sa recherche pour la 4<sup>e</sup> année, et ce avant la fin du 9<sup>e</sup> trimestre.</li> <li>• Accepter un contrat d'auxiliaire d'enseignement ou une charge de cours (si la maîtrise du français est suffisante).</li> <li>• Avoir un directeur de recherche et être inscrit à temps plein.</li> </ul>	<p>Présenter l'avancement de sa recherche jusqu'à la 4<sup>e</sup> année, dans un document en points à puce de 1 à 2 pages qui devra être accepté par son jury d'examen de synthèse avant la fin du 12<sup>e</sup> trimestre.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Si le dépôt de la thèse ne peut se faire avant la fin de la 13<sup>e</sup> session, présenter les objectifs de sa recherche pour la 5<sup>e</sup> année, dans un document en points à puce de 1 à 2 pages qui devra être accepté par son jury d'examen de synthèse avant la fin du 12<sup>e</sup> trimestre.</li> <li>• Avoir obtenu d'autres résultats originaux et rédigé l'équivalent d'un deuxième chapitre de thèse (sauf l'introduction et la conclusion).</li> <li>• Participer activement au séminaire des étudiants gradués.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir atteint les objectifs de sa recherche de la 4<sup>e</sup> année, présentés à la 3<sup>e</sup> année.</li> </ul>	500 \$

# Règlement pédagogique

Étant les premiers responsables de la gestion de leur propre dossier, les étudiants sont instamment invités à prendre connaissance du règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales. <https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

## Précision importante quant au système de notation

Les notes attribuées aux étudiants dans chacun des cours s'appuient sur une [échelle de notation](#) où chaque lettre correspond à un nombre de points. Ainsi, l'obtention de la note A+ équivaut à 4.3 points.

La moyenne minimale pour obtenir un diplôme de doctorat est de 2.7 points. Les étudiants sont à risque d'exclusion du programme s'ils n'obtiennent pas ce seuil, c'est-à-dire, une moyenne cumulative d'au moins 2.7/4.3.

## Précisions concernant l'échec à un cours

La note minimale pour la réussite d'un cours aux cycles supérieurs est **C**. En cas d'échec, les étudiants sont exclus du programme selon l'[article 97 e\) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales](#).

## Scolarité minimale et inscription maximale

Les étudiants au doctorat doivent faire un minimum de six trimestres de scolarité avec un statut temps plein (ou l'équivalent à demi-temps). Les étudiants sont inscrits pour un maximum de 15 trimestres à plein temps, excluant les trimestres d'interruption ou de suspension.

## Examen général de synthèse

Les étudiants doivent avoir réussi l'examen général de synthèse au plus tard avant la fin du 6<sup>e</sup> trimestre de sa scolarité s'ils sont inscrits à plein temps ou l'équivalent s'ils sont inscrits à demi-temps. Les trimestres de préparation et d'interruption des études sont exclus du calcul établissant cette échéance. Exceptionnellement, et sur demande motivée par les étudiants avant cette échéance, le doyen peut prolonger celle-ci d'une période n'excédant pas un trimestre. L'examen général de synthèse ne comporte aucune valeur en crédits.

## Prolongation

Les étudiants dans l'incapacité de déposer leur thèse à la fin de leur 15<sup>e</sup> trimestre d'inscription au programme de doctorat doivent faire une demande prolongation en remplissant le formulaire à cet effet dans leur *Centre étudiant*. La prolongation peut être de 1 à 3 trimestres consécutifs. Une seule demande par étudiant et par programme d'études est autorisée. À noter que ni la suspension ni l'interruption d'études ne sont autorisées durant une prolongation.

## Interruption des études, congé ou suspension

Les étudiants peuvent momentanément interrompre leurs études. Il existe trois catégories d'interruption des études : le congé parental, le congé de maladie et la suspension. Une suspension d'inscription peut être demandée pour un maximum de trois trimestres si les motifs invoqués en ce sens sont acceptés par la direction.

Pendant les trimestres d'interruption des études, les étudiants perdent leurs accès aux différents services de l'université dont bénéficient les étudiants réguliers du programme, tels que la supervision des professeurs, les versements de bourses, l'obtention de contrats d'auxiliaire d'enseignement, la participation à des activités académiques ou le prêt de livres dans le [réseau des bibliothèques de l'Université de Montréal](#). Les étudiants doivent prendre en considération que, pour être admissibles à certaines bourses, l'Université de Montréal et certains organismes subventionnaires requièrent que les étudiants n'aient demandé aucune suspension, sauf en cas de grave maladie.

Les trimestres d'interruption peuvent être consécutifs ou non. Les étudiants internationaux ayant un visa ou un permis d'études ont la responsabilité de valider auprès du Bureau des étudiants internationaux les conséquences d'une interruption d'études sur leur statut d'immigration. À noter que, pour les étudiants internationaux, la suspension n'est autorisée qu'au trimestre d'été.

Toute demande de suspension doit être adressée au responsable du programme et transmise à la TGDE.

### **Plagiat**

Les étudiants doivent prendre connaissance du règlement facultaire sur le plagiat.

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

À moins de mention contraire, l'utilisation de l'intelligence artificielle n'est pas permise.

### **Ombudsman**

Les étudiants peuvent s'adresser à l'ombudsman de l'Université de Montréal s'ils estiment ne pas avoir reçu un traitement administratif équitable et s'ils ont épuisé les recours internes à leur disposition.

<https://ombudsman.umontreal.ca/accueil/>

# Quelques liens utiles

## Département de mathématiques et de statistique (DMS)

Information générale : <https://dms.umontreal.ca/fr/>

## Inscription à un cours hors établissement — BCI (HEC, McGill, Concordia, UQAM, etc.)

Procédure et formulaire d'inscription (sujet à l'approbation du responsable de programme) :

- Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) demande : <https://aehe.bci-qc.ca/fr/>
- Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) info : <https://registraire.umontreal.ca/etudes-et-services/ententes-interuniversitaires/>

**Institut des sciences mathématiques (ISM)** : <https://ism.uqam.ca/accueil/?language=fr>

**Centre de recherches mathématiques (CRM)** : <https://www.crmath.ca/>

## Association étudiante

Les étudiants des cycles supérieurs sont membres de l'Association étudiante des cycles supérieurs en mathématiques et en statistique de l'Université de Montréal (**AÉCSMS**).

Pour joindre l'association : local 4192 du Pavillon André-Aisenstadt, [aecsms@dms.umontreal.ca](mailto:aecsms@dms.umontreal.ca).

L'AÉCSMS est membre de la [Fédération des Associations Étudiantes du Campus de l'Université de Montréal](#) (FAÉCUM).

## Étudiants internationaux

Les étudiants internationaux bénéficient du soutien de **UdeM International** qui a le mandat de faciliter leur intégration à la communauté universitaire et leur adaptation à la société québécoise et de les guider dans leurs démarches pour l'obtention d'un permis d'études.

<https://international.umontreal.ca/accueil/>

## Droits de scolarité

Information : <https://registraire.umontreal.ca/droits-de-scolarite/>

## Financement/bourse

Information : <https://esp.umontreal.ca/bourses-et-financement/du-financement-pour-votre-reussite/>

Clinique des bourses : <https://esp.umontreal.ca/bourses-et-financement/clinique-des-bourses/>

## Bureau du registraire

Information : <http://registraire.umontreal.ca/accueil/>

Demande de documents et d'attestations officiels : <http://registraire.umontreal.ca/documents-officiels/commander-un-document/>

Calendrier universitaire : <https://registraire.umontreal.ca/dates-importantes/calendriers-universitaires/>

Dates importantes (annulation, abandon) : <https://registraire.umontreal.ca/dates-importantes/modification-annulation-et-abandon-de-cours/>

## Études supérieures et postdoctorales (ESP)

Information : <https://esp.umontreal.ca/accueil/>

Règlement pédagogique :

<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Plan global d'études. Guide de l'étudiant :

[https://esp.umontreal.ca/fileadmin/esp/documents/Cheminement/Encadrement/PGE\\_guide\\_etudiant.pdf](https://esp.umontreal.ca/fileadmin/esp/documents/Cheminement/Encadrement/PGE_guide_etudiant.pdf)

Encadrement aux études supérieures. Bonnes pratiques :

<https://esp.umontreal.ca/fileadmin/esp/documents/Cheminement/Encadrement/EncadrementBonnesPratiques.pdf>

## Faculté des arts et des sciences

Information : <http://fas.umontreal.ca/accueil/>

## Bibliothèques

Les étudiants ont accès au réseau des bibliothèques de l'UdeM et également aux collections de plusieurs autres bibliothèques universitaires. La [bibliothèque de mathématiques et d'informatique](#) se trouve au 2<sup>e</sup> étage du pavillon André-Aisenstadt. Pour plus d'information :

<https://bib.umontreal.ca/guides/nouvel-etudiant>

## Services à la vie étudiante

<https://vieetudiante.umontreal.ca/a-propos>

- Centre de santé et de consultation psychologique
- Centre étudiant de soutien à la réussite
- Ressources socio-économiques
- Ateliers culturels

## CEPSUM

Les étudiants ont accès, selon les règlements et modalités en vigueur, au Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal. Pour plus d'information :

<https://www.cepsum.umontreal.ca/>

## Mobilité étudiante

Les étudiants souhaitant effectuer un séjour d'études à l'étranger peuvent obtenir des renseignements en consultant les sites suivants :

<https://esp.umontreal.ca/programmes-et-stages/stage-de-formation-ou-de-recherche/>

<https://international.umontreal.ca/communaute-etudiante-de-ludem/decouvrir-le-monde/>

# Professeurs en mathématiques et professeurs en mathématiques financières ou actuariat

Consultez le [répertoire](#)

Professeurs en mathématiques	
Nom, prénom	Expertise
Benabdallah, Khalid	Algèbre
Benigni, Lucas	Probabilités
Cant, Dylan	Topologie et géométrie
Cornea, Octavian	Topologie et géométrie
Craig, Morgan	Biomathématiques
Faifman, Dmitry	Analyse géométrique
Fortier Bourque, Maxime	Analyse géométrique, analyse complexe
Fribergh, Alexander	Probabilités
Frigon, Marlène	Analyse non linéaire
Granville, Andrew	Théorie des nombres
Koukoulopoulos, Dimitrios	Théorie des nombres
Lajoie, Guillaume	Mathématiques appliquées
Lalin, Matilde	Théorie des nombres
Levinson, Jake	Géométrie algébrique
Margalef Bentabol, Juan	Physique mathématique, mathématiques appliquées
McLeod, David	Biomathématiques
Owens, Robert Gwyn	Mathématiques appliquées
Polterovich, Iosif	Analyse spectrale et géométrie
Rybnikov, Leonid	Physique mathématique, géométrie algébrique
Shelukhin, Egor	Géométrie et topologie
Wolf, Guy	Apprentissage automatique
Professeurs en actuariat et mathématiques financières	
Nom, prénom	Expertise
Augustyniak, Maciej	Actuariat et mathématiques financières
Doray, Louis	Actuariat
Gagné, Claudia	Actuariat et mathématiques financières
Gagnon, Philippe	Actuariat et statistique
Huwyler Raphael	Mathématiques financières
Morales, Manuel	Mathématiques financières

Faculté des arts et des sciences  
**Calendrier des études 2026-2027**

ÉTUDES DE PREMIER CYCLE  
 ÉTUDES SUPÉRIEURES

Trimestre  
 Automne 2026

Trimestre  
 Hiver 2027

**Légende**

Les journées de cours sont en caractères gras

premier jour de cours et dernier jour pour passer à un programme non contingenté

dernier jour pour modifier un choix de cours et pour annuler un cours sans frais (cours à horaire régulier)

dernier jour pour abandonner un cours avec frais

examens partiels, s'il y a lieu, sans interruption des cours

journées d'examens

période d'activités libres

congé universitaire ou férié

Septembre 2026						
D	L	M	M	J	V	S
30	31*	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

\*Premier jour de cours lundi 31 août 2026

Janvier 2027						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Octobre 2026						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Février 2027						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

Novembre 2026						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

MARS 2027						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Décembre 2026						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Avril 2027						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	